

Des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal et sur la vie du réseau !

Dans ce numéro :

Actualités

- Le Senegal s'engage dans la lutte contre le Covid
- De nombreuses initiatives de la société civile pour répondre à la crise sanitaire
- Point sur la préparation du FME

Gestion intégrée de ressources

- La gestion du bassin du Fleuve Senegal
- Initiatives de coopération institutionnelle et partage d'expériences

Assainissement

- L'assainissement en milieu scolaire au Nord du Sénégal
- Assainissement amélioré dans les localités intermédiaires du Sénégal

Coopération décentralisé

- Le programme de coopération décentralisé entre Commercy, Rezé et Ronkh
- Coopération décentralisée entre le Grand Nancy et Gorée
- Le programme de coopération décentralisée entre Creil et Nabadji Civol

Vie du réseau

- Journée Eau & Assainissement à Paris et Toulouse
- Du mouvement au sein de notre équipe

Et aussi...

- De nouvelles publications



CONTACTS

en France : ana.sanchez@pseau.org

Face à l'urgence sanitaire mondiale, le Sénégal engage la riposte !

Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié de « pandémie » l'épidémie du covid-19. Ce virus se propage au Sénégal avec des risques forts de développement et un confinement difficile à mettre en place au sein des populations en majorité défavorisées. Outre les mesures de distanciation physique et de prévention contre l'épidémie, le Sénégal a mis en place « L'Initiative nationale de lutte contre le covid 19 (INLC) » portée par le ministère de l'Eau et la Banque mondiale. Ce projet de riposte à la pandémie de Covid-19 renforcera les capacités de prévention, d'anticipation et de réaction du pays à travers l'accès à l'eau et l'assainissement des plus démunis, l'appui des établissements scolaires et de santé. Il vient compléter l'aide additionnelle accordée au Sénégal dans le cadre d'une opération en cours. A cela s'ajoute le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE III) — destinée à soutenir le plan national de réponse au coronavirus. Cette initiative s'articule avec les engagements de l'AFD qui est aussi mobilisée pour répondre à l'urgence sanitaire mondiale.

L'initiative [«Covid Sante en commun»](#) portée par l'AFD permet de financer des premiers projets en Afrique. Six nouveaux projets en accord avec les Etats et qui mobilisent des partenaires expérimentés et déjà actifs sur le terrain dans la lutte contre la pandémie.

Les ONG et la société civile se sont également mobilisées et de nombreuses initiatives dans l'ensemble du territoire ont été rapidement mises en place. Des opérateurs sur place ont adapté leurs pratiques en incluant dans les projets « eau assainissement » des actions de sensibilisation pour permettre aux populations d'intégrer les gestes barrières, et la distribution de kit d'hygiène.



Les actions d'ICD Afrique pour la lutte contre le Covid à Tambacounda

- Les actions d'ICD-Afrique* pour combattre le COVID- 19

Dès le début de la propagation du coronavirus au Sénégal en Mars, ICD-Afrique s'est engagé, sur le terrain, auprès des populations dans ses zones ' d'intervention habituelle : Tambacounda, Casamance, Sine-Saloum. Au vu des résultats des enquêtes menées auprès des communautés il s'est avéré que le manque d'hygiène (lavage des mains irrégulier) la distanciation non respectée, les habitudes de vie devenaient un terreau favorable à la propagation du virus.

C'est pourquoi ICD-Afrique a très vite distribué des Kits sanitaires : fontaines, savon, eau de javel, bassines, dans les villages où il développe des projets. Le personnel de l'ONG se chargeant lui-même de cette distribution. Mais, suite au confinement, au couvre-feu, à la restriction de circulation sur terre comme en mer, aux revenus des familles nettement en baisse voire inexistant, une urgence alimentaire se dessine. ICD-Afrique envisage tout au long du confinement la distribution de denrées alimentaires aux familles nécessiteuses (riz, huile, lait, pâtes...) en accord avec les autorités régionales, locales et les comités de gestion du Covid-19 mis en place par le gouvernement, et grâce au soutien de ses partenaires financiers et les dons recueillis en ces circonstances

■ Pour plus d'informations contacter Henri Dalbiès: henri.dalbies@gmail.com

* L'Institut de Coopération pour le Développement en Afrique est une association loi 1901, créée en 2005 par des scientifiques, des enseignants, des éducateurs, des professionnels du développement rural intégré.

- Le Gret pleinement mobilisé dans la lutte contre le covid à plusieurs échelles



Les équipes du Gret au Sénégal sont pleinement mobilisées pour la lutte contre le Covid19 en respectant les mesures prises par le gouvernement. Elles se mobilisent auprès de ses partenaires opérationnels et institutionnels pour diffuser des messages de sensibilisation aux gestes barrières et fournir du matériel d'hygiène. Des actions à intégrer dans chaque projet du Gret sur le terrain sont également en cours.

Pour plus d'informations consulter [la plaquette d'information du Gret](#)

- L'ONG le Partenariat se mobilise contre le COVID dans les écoles

« La situation sanitaire actuelle renforce notre détermination à poursuivre nos efforts en faveur de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles. Le PAEMS a été pensé dès sa conception comme un facteur permettant de limiter la propagation des épidémies en milieu scolaire.

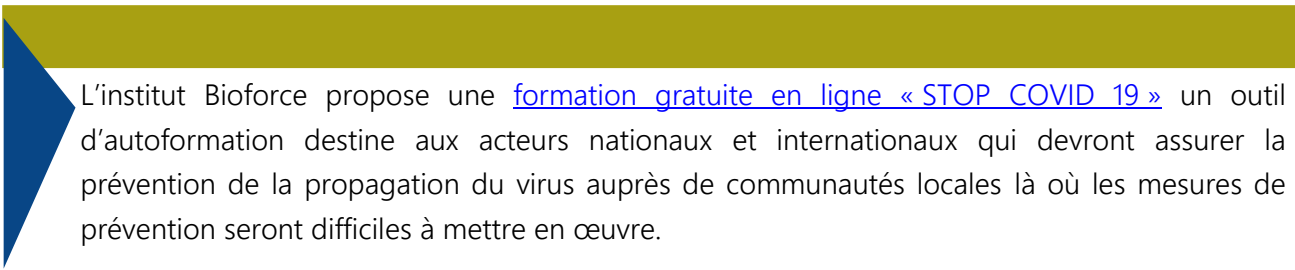
Le projet PAEMS « Accès à l'eau potable, à l'assainissement et sensibilisations à l'Eau, à l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) en milieu scolaire dans les régions de Saint-Louis et de Matam » Intègre progressivement les modifications apportées par la crise du COVID19 : les outils de formation et

d'animation des sensibilisations sont adaptés au contexte actuel en intégrant les nouveaux messages de prévention.

Cette nouvelle phase d'intervention prévoit la généralisation des sensibilisations EHA en milieu scolaire avec un focus sur le lavage des mains. Les kits d'hygiène au sein des écoles sont adaptés en intégrant des dispositifs de lavages des mains à l'entrée des salles de classes (dispositif Tip Tap). Cette approche permet d'accompagner le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé dans la riposte COVID19 et la stratégie post Covid. Afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19, le PARTENARIAT mène également d'autres actions à la demande des partenaires financiers intervenant en faveur des partenaires locaux :

- Au Sénégal, la Fondation WAITROSE mobilise les ONG UNITED PURPOSE et le PARTENARIAT pour soutenir les actions des fermes agricoles partenaires présentes dans la région de Saint-Louis (West African Farm et Société des Cultures Légumières). Ce soutien permet la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des salariés de ces fermes et la mise à disposition de matériel sanitaire et de masques de protection. Des campagnes de prévention sur les radios locales sont également prévues dans le cadre du réseau national JOKALANDE.
- Une stratégie de riposte au Covid-19 est également en cours de préparation par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) dans la zone Nord Sénégal. Le PARTENARIAT, en tant qu'Agence d'Exécution Communautaire dans le district sanitaire de Podor, est mobilisé pour sa mise en œuvre ».

■ Pour plus d'informations contacter Nicolas DUPUY : dupuy.nicolas@lepartenariatsenegal.com



L'institut Bioforce propose une [formation gratuite en ligne « STOP COVID 19 »](#) un outil d'autoformation destiné aux acteurs nationaux et internationaux qui devront assurer la prévention de la propagation du virus auprès de communautés locales là où les mesures de prévention seront difficiles à mettre en œuvre.

La préparation du Forum mondial de l'eau avance !



9^{ème} FORUM MONDIAL
DE L'EAU | DAKAR 2021

Malgré la crise sanitaire la préparation du 9^e Forum mondial de l'eau se poursuit. L'objectif est d'organiser un Forum plus efficace aux plans social, politique et économique qui servira de canalisateur pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses ODD. Pour aller dans ce sens, et être plus proche de la réalité terrain et mieux répondre aux attentes de la population une nouveauté est l'Initiative « Dakar 2021 ».

Ce dispositif permet de labéliser des projets pour générer des engagements et des actions concrètes et mesurables sur le terrain. [Pour avoir plus d'information sur cette initiative consulter le site en ligne](#)

Le 9^e Forum mondial de l'eau de Dakar va marquer une rupture avec l'organisation institutionnelle des Forums passés. Il est centré sur une préparation intégrée fondée sur des échanges de qualité, multi-acteurs autour d'un nombre limité de priorités intégrant les outils antérieurs des processus : thématique, politique, régional, citoyen.

Le Forum « Dakar 2021 » va ainsi mettre l'accent sur quatre priorités à savoir :

- La sécurité de l'eau et de l'assainissement
- La coopération
- L'eau pour le développement rural
- Les outils et moyens

Au sein de la priorité « Eau pour le développement rural », le pS-Eau est impliqué dans les groupes action 2.A « Assurer l'accès universel à l'eau » et 2.B « Assurer l'accès universel à l'assainissement » qui est présidé par le Directeur de l'assainissement du Sénégal.



Pour plus d'informations consulter [le site web du FME 2021](#) Ou contacter Christophe Le-Jallé : le-jalle@pseau.org

LA GESTION INTEGREE DE RESSOURCES TRANSFRONTALIERES : LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL, PARTAGE PAR 4 PAYS : GUINEE, MALI, MAURITANIE, SENEGAL

Le bassin versant du fleuve Sénégal s'étend sur une surface de 337 000 km². Il est peuplé d'environ 3,5 millions de personnes dont 85% vivent à proximité du fleuve. Les activités agropastorales dominent. Sa gestion est administrée par l'organisation intergouvernementale créée en 1972, l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui regroupe les Etats du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée que traverse le fleuve. On distingue trois régions différenciées : le haut bassin (jusqu'à Bakel au Sénégal), la vallée (de Bakel à Saint-Louis, 816 km) et le delta.



Les enjeux de développement identifiés dans la vallée du fleuve Sénégal sont les suivants :

- Gouvernance (Décentralisation, Renforcement des capacités, Outils de pilotage et de suivi, Intercommunalité, Citoyenneté)
- Développement économique (Entrepreneuriat, Sécurité alimentaire, Migration)
- Développement des filières agricoles, pastorales, ligneuses, etc. et Energie
- Intégration régionale (Coopération transfrontalière, Cohésion sociale, Paix et Sécurité)
- Gestion des Ressources Naturelles et Changements climatiques (GIRE, Foncier, Accès aux ressources, Ecosystèmes et biodiversité)

Le fleuve Sénégal est un enjeu majeur, en raison de la diversité de ses usages :

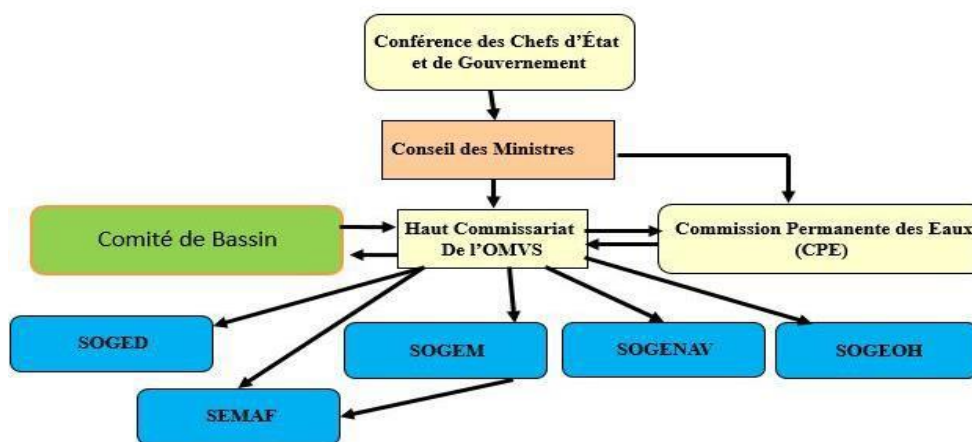
L'alimentation en eau potable : Nouakchott (Mauritanie) est alimentée à 100% par l'eau du fleuve Sénégal. La ville de Dakar (Sénégal) est alimentée à 60% par le lac de Guiers, une dépendance du fleuve Sénégal. De nombreuses autres villes et communes rurales dépendent également de la ressource en eau. *L'hydroélectricité* : Le bassin compte deux aménagements hydroélectriques opérationnels : Manantali et Félou, gérés par la SOGEM. D'autres aménagements hydroélectriques sont à l'étude ou en cours de construction (Gouina). *La navigation* : Des études sont en cours pour aménager un chenal navigable de Saint-Louis au Sénégal à Ambidédi au Mali. *Les activités minières* : et notamment l'orpaillage, sources de pollution des eaux. *L'agriculture et l'élevage* : La construction du barrage anti-sel de Diama a permis de développer l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal. L'agriculture de décrue dans la vallée et le Delta, et l'agriculture pluviale, sont également pratiquées. *La pêche*, pratiquée surtout dans la vallée et le delta, dans le cours principal, sur les affluents et dans les cuvettes inondées.

Outre les composantes climatiques (déficits pluviométriques et hydriques chroniques), le développement démographique, l'exploitation minière et l'expansion des zones de cultures influencent de plus en plus les ressources en eau, notamment d'un point de vue qualitatif. L'OMVS souligne la dégradation des eaux

tant sur le plan physicochimique (altération des paramètres de base relatifs à la matière organique et aux nutriments, contamination des eaux par les micropolluants), que sur le plan bactériologique. Toutefois, l'absence de données régulières et uniformisées ne permet pas de définir l'étendue de ces altérations et l'évolution des pollutions.

L'objectif de l'OMVS est de maîtriser la disponibilité de l'eau et de rechercher les moyens d'une exploitation rationnelle et coordonnée des ressources en eau du bassin. Par conséquent, ses missions sont les suivantes :

- Réaliser l'autosuffisance alimentaire pour les populations du bassin et de la sous-région (dans un contexte de croissance démographique forte entraînant une hausse des demandes pour l'AEP, l'irrigation, l'énergie et le transport),
- Sécuriser et améliorer les revenus des populations du bassin et des zones avoisinantes,
- Préserver l'équilibre des écosystèmes dans le bassin et inciter à son maintien dans la zone sahélienne,
- Réduire la vulnérabilité des économies des États-Membres de l'Organisation face aux aléas climatiques et aux facteurs externes,
- Accélérer le développement économique des États-membres par la promotion intensive de la coopération régionale.



Les infrastructures sont gérées par les sociétés d'exploitation de l'OMVS : la SOGED (Gestion barrage Diama et ouvrages annexes), la SOGEM (Gestion barrage Manantali et ouvrages annexes), la SOGENAV (Gestion de la navigabilité sur le fleuve), la SOGEOH (Société de Gestion de l'Énergie des Ouvrages du Haut-bassin guinéen) et la SEMAF (Société de Gestion de Manantali et de Félou –Mali).

Au niveau national, l'OMVS s'appuie sur des cellules nationales et des comités nationaux de coordination qui sont au nombre de quatre. A des niveaux locaux, il existe des Comités Locaux de Coordination et des Associations d'Usagers.

Pour aller plus loin Site internet OMVS : <http://www.omvs.org/>

Coopération institutionnelle : Renforcer les liens entre les pays du fleuve Sénégal et la France

L'OMVS et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, partenaires depuis 2002, organisent depuis mars 2019 avec l'appui du pS-Eau, une série d'ateliers d'échanges sur la gestion partagée et multi-usages des ressources en eau sur le bassin du fleuve Sénégal.

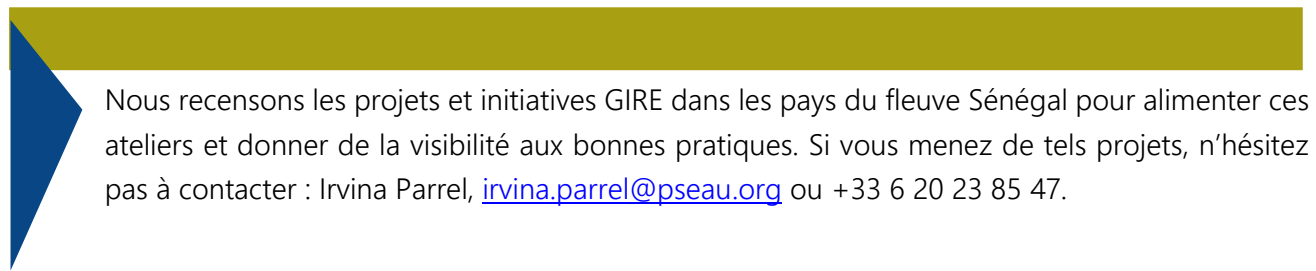
Renforcer les connaissances des acteurs et identifier les points d'amélioration afin d'optimiser la gestion des ressources en eau sont les objectifs poursuivis par ces rencontres qui incluent acteurs institutionnels, collectivités territoriales et acteurs du développement. Lors de la première rencontre du 28 mars 2019, certaines difficultés rencontrées et des bonnes pratiques avaient été échangées dans une perspective d'améliorer la gestion des conflits d'usages (prélèvement et redevance) et d'anticiper les problématiques liées aux changements climatiques. Cet atelier a permis également de décliner les initiatives GIRE dans les pays membres de l'OMVS depuis l'échelle régionale (inter-pays) jusqu'à l'échelle locale.

Ces premiers échanges ont permis de mieux comprendre le panorama des initiatives GIRE en cours dans le Bassin du fleuve Sénégal (BFS) et au niveau local. Aussi, les enjeux et problématiques rencontrés par les acteurs en présence à divers niveaux ont été capitalisés.

- Pour plus d'informations [Télécharger le compte-rendu de l'atelier GIRE du 28 mars 2019](#)

Pour cette année 2020, un deuxième atelier est projeté au cours du second semestre 2020 si la crise sanitaire actuelle le permet, avec comme thème : « Pour une gestion partagée et multi-usages des ressources en eau sur le bassin du fleuve Sénégal : comment inclure davantage les collectivités territoriales ? ».

Les conclusions de ces rencontres viendront alimenter les futurs échanges lors du Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu à Dakar en 2021.



Nous recensons les projets et initiatives GIRE dans les pays du fleuve Sénégal pour alimenter ces ateliers et donner de la visibilité aux bonnes pratiques. Si vous menez de tels projets, n'hésitez pas à contacter : Irvina Parrel, irvina.parrel@pseau.org ou +33 6 20 23 85 47.

Partage d'expériences sur la Gestion intégrée des Ressources en Eau entre le Sénégal, Burkina Faso Togo et Benin

En Décembre 2019 la DGPRES (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau) en partenariat avec L'Office international de l'eau et le Programme Solidarité Eau a pu accueillir un atelier régional sur la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest réunissant une délégation composée des Agences de l'Eau Burkinabé du Mouhoun et du Nakambé, mais également de l'Autorité de Bassin du Mono (fleuve transfrontalier entre le Togo et le Bénin).

Cet atelier avait comme objectif de partager les expériences entre ces 4 pays sur les points communs et les difficultés similaires de mise en œuvre du modèle GIRE. L'établissement d'un cadre d'échanges permettra de continuer cette initiative déjà amorcée en 2018 autour d'une vision commune à l'échelle sous régionale de l'Afrique de l'Ouest sur la gestion partagée des ressources en eau. Ce partage d'expériences s'est ainsi structuré autour de réunions d'échanges, d'ateliers et de visites terrain et était axé autour des thématiques suivantes : les différentes approches de gouvernance pour la GIRE et les outils de



Délégation d'échanges sur la Gire

planification, la problématique des plantes envahissantes et les solutions de remédiation et de valorisation, la gestion coordonnée d'un barrage transfrontalier avec le cas de Diama, ou encore la combinaison des approches et la complémentarité des actions entre les modèles institutionnels de GIRE et les projets terrain de coopération décentralisée sur l'eau et l'assainissement.

Pour plus d'information : [Télécharger le compte-rendu de l'atelier GIRE](#)

■ Pour plus d'informations Contacter Marion Mestre Oieau : m.mestre@oieau.fr



ACCES A L'EAU POTABLE, A L'HYGIENE ET A L'ASSAINISSEMENT (EHA) ET SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES REGIONS DE SAINT-LOUIS ET DE MATAM

L'accès à l'eau potable, la présence de latrines adaptées et un environnement sain améliorent les conditions de scolarisation des enfants. Depuis 2012, l'ONG le Partenariat met en œuvre un Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) afin de faire de l'école un lieu de référence des bonnes pratiques en matière d'EHA pour les élèves. Ce programme est soutenu par l'Agence Française de Développement, les Agences de l'Eau et Collectivités Locales Françaises dans le cadre du dispositif 1% eau.

Le PAEMS, un modèle d'intervention intégrée

Le programme est mis en œuvre par les partenaires de l'éducation au niveau régional. Les Inspections d'Académie, les Agences Régionales de Développement, les services de l'Hygiène, de l'Hydraulique, de l'Assainissement et des Eaux et Forêts, les Collectivités Territoriales et les organisations locales de la société civile (association de parents d'élèves, associations locales de développement, etc.) sont fortement impliqués et mobilisés.



Borne fontaine dans une école

Cette démarche inclusive a permis la co-construction d'un modèle dynamique d'intervention pour l'amélioration des conditions d'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement dans les écoles à l'échelle d'un territoire. Cette stratégie s'intègre à la fois dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU, dans les orientations du Plan Sénégal Emergent et dans le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) pour le secteur de l'Education.

Le PAEMS s'appuie sur 4 composantes principales :

- La mise en place d'un cadre de concertation des interventions en faveur de l'EHA en milieu scolaire au niveau régional. Ce dispositif, intégré au processus de décentralisation, permet le pilotage de la politique sectorielle au niveau territorial et de couvrir l'ensemble des besoins existants au niveau régional (accès universel).
- La réalisation de projets intégrés dans les écoles : un accès à l'eau potable (à partir du réseau de la Sénégalaise des eaux, des forages situés à proximité, ou des ouvrages hydrauliques à réaliser comme des extensions de réseau d'Adduction d'Eau Potable ou des mini forages), la réalisation de latrines adaptées (avec la séparation filles garçons), une clôture grillagée avec une haie vive pour sécuriser l'école.
- Les collectivités locales en assurent la maîtrise d'ouvrage depuis la phase étude jusqu'à la réception des ouvrages.
- L'élaboration d'outils de formation et d'animation à destination des élèves et des enseignants. La réalisation de sensibilisation EHA implique les élèves sur les thèmes de l'hygiène et de l'environnement (mise en place de brigades d'hygiènes et séances de reboisement au sein des écoles).
- Les conseils de gestion d'écoles sont impliqués, responsabilisés et formés sur l'entretien et à la maintenance des ouvrages. La mise en place de projets alternatifs permet de payer les factures d'eau, l'entretien et la maintenance des ouvrages.

Les principaux résultats

Lors des trois phases du PAEMS : phases d'implantation (2012-2015), de consolidation (2016-2018), de généralisation et de changement d'échelle actuellement en cours (2019-2021), le programme a permis d'intervenir au Sénégal dans plus de 120 écoles.

La dynamique ainsi créée au niveau des territoires a permis aux acteurs locaux :

- De réaliser des outils de connaissance des besoins en termes d'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement dans les écoles à l'échelle régionale. Ils sont élaborés et animés par les Agences Régionales de Développement (Système d'Information Géographique, base de données dynamiques, réalisation d'un Atlas EHA en milieu scolaire au niveau régional).
- D'animer des cadres de dialogue multi acteurs à différentes échelles, régionales, départementales et communales.
- D'élaborer des supports de formations et de sensibilisations par les acteurs de l'éducation sous forme de boîtes à image, de guides de l'enseignant.
- De réaliser des infrastructures, ouvrages hydrauliques, bornes fontaines, latrines, clôtures grillagées, projets environnementaux dans les écoles des deux régions.
- De mobiliser les collectivités locales à l'échelle des deux régions en faveur de l'EHA en milieu scolaire,
- De sensibiliser plus de 15 000 élèves sur les thématiques de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement,
- De former plus de 120 comités de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures scolaires et la réalisation de projets d'amélioration du cadre de vie.

Une nouvelle phase orientée vers le changement d'échelle : phase de retrait

La réalisation d'un travail de capitalisation sur les deux premières phases d'intervention

A la fin de la phase II, des ateliers de capitalisation ont été animés et organisés par les acteurs en charge du programme. Ces ateliers recensaient les stratégies et initiatives mises en œuvre par les différentes catégories d'acteurs au cours des six premières années d'intervention.



Réunion de travail avec les partenaires

- L'élaboration d'un Guide méthodologique d'intervention. Les stratégies EHA en milieu scolaire à l'échelle d'un territoire (ici régional) ont été regroupées au sein d'un guide méthodologique.
- La formation et l'accompagnement des communes dans la réalisation de projets EHA à l'échelle des territoires. Les collectivités locales sont accompagnées par les Agences Régionales de Développement pour la réalisation de diagnostic à l'échelle de leur territoire et la réalisation de projets EHA dans les écoles (cofinancés par le programme) sur la base du guide méthodologique.
- Une stratégie de pérennisation et de duplication portée par le Ministère de l'Education Nationale. Pour la mise en œuvre de la phase III, le Ministère de l'Education Nationale a installé un comité national de pilotage du PAEMS officialisé par un arrêté. Ce comité a pour objectif l'organisation d'ateliers nationaux pour sensibiliser et mobiliser les partenaires au développement et les acteurs

de l'éducation au niveau national et régional, à la méthodologie proposée par le modèle d'intervention du PAEMS.

L'objectif à terme est de permettre une prise de conscience sur les enjeux de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire par une mobilisation de tous les acteurs de l'éducation aux différentes échelles d'interventions territoriales.

■ Pour plus d'informations contacter

■ Daouda DIOUF : Chef de projet PAEMS diouf.daouda@lepartenariatsenegal.com

■ Nicolas DUPUY : Directeur technique: dupuy.nicolas@lepartenariatsenegal.com

ASSAINISSEMENT AMELIORE DANS LES LOCALITES INTERMEDIAIRES DU SENEGAL ALOIS

Au Sénégal, les communes sont en charge d'après la loi (code des collectivités, code de l'assainissement) de l'amélioration des conditions de vie des populations sur leur territoire et de la planification en matière d'eau potable et d'assainissement. Dans la pratique, elles disposent souvent de faibles capacités technique et financière et bénéficient de compétences limitées pour planifier et exercer pleinement leur maîtrise d'ouvrage sur ces sujets. Si le pays a fait des progrès notables sur l'accès à l'assainissement des ménages ruraux, l'échelon des villes intermédiaires manque d'une approche globale de la filière afin de répondre non seulement aux enjeux d'accès et de dépasser les limites des approches « classiques » lourdement subventionnées et centralisées, mais aussi aux enjeux d'évacuation, de transport et de traitement sécurisé des excréta et des eaux usées, qui interpellent la responsabilité des communes.

Face à ce constat, le projet ALOIS (Assainissement amélioré dans les localités intermédiaires du Sénégal) avait pour objectif de renforcer les organisations de la société civile (OSC), les autorités locales, les autres acteurs publics du secteur de l'assainissement (les services de l'Etat, les partenaires techniques et financiers) ainsi que le secteur privé dans leur compréhension et leur capacité d'action pour le développement et le suivi de services d'assainissement durables dans les grands centres ruraux du Sénégal. Le projet s'est déroulé dans 6 communes : Rosso et Richard Toll dans le département de Dagana et Missirah, Sadio, Taïf et Touba-Fall dans le département de Mbacké.



Prospection de clients pour la vente de latrines

A Missirah, Sadio et Taïf, trois entrepreneurs locaux ont été accompagnés par le Gret et Eau Vive pour développer une entreprise de production et vente de latrines améliorées, le Soutoura. Avec une approche de marketing social, les entrepreneurs ont vendu plus de 480 latrines. Des subventions au résultat, présentées sous forme de promotion aux populations, ont permis de rapprocher pouvoir d'achat et prix de vente des latrines. Il est en effet illusoire de penser que les ménages pauvres peuvent s'équiper en ouvrages respectant des standards relativement élevés de qualité, et

donc des coûts encore importants par rapport à leur capacité et leur volonté à payer sans appui extérieur.

Dans le cadre du projet PRADALIS animé par le pS-Eau et en partenariat avec Eau Vive, ISE et CONGAD, le GRET a développé e testé à un outil de suivi technique et financier de l'assainissement (STEFA). Les phases de conception et de test, ainsi que les formations associées ont permis aux communes de se réappropriier les services d'assainissement de son territoire, ainsi que ses rôles en matière de planification et d'organisation des services. Ils ont également permis de renforcer la participation citoyenne dans la gouvernance et le suivi multi-acteurs des services d'assainissement à travers la mise en place des cadres communaux de concertation.

En s'appuyant sur un comité technique retreint et un comité de pilotage rassemblant des représentants des OSC, du milieu de la recherche, des collectivités et des services du ministère de l'Eau et de l'Assainissement, la démarche du projet a veillé à une appropriation continue de ses enseignements afin d'assurer un engagement de toutes les parties dans la diffusion et la mise en œuvre des recommandations et outils qui en résultent. L'enjeu pour la pérennité de l'outil est d'inscrire son utilisation dans la pratique de l'ensemble des acteurs de l'assainissement au Sénégal.

Le projet donnera lieu à la publication de capitalisation des enseignements du projet qui seront publiés courant 2020.

■ ■ ■ Pour plus d'informations contacter Marion Santi GRET : santi@gret.org



Camion vidangeur

Le programme de coopération décentralisé entre Commercy, Rezé et Ronkh

Cette coopération décentralisée, qui a plus de 20 ans, est née d'un jumelage entre la ville de Commercy et le village de Mbagam appartenant à la Commune de Ronkh au Sénégal. En 1991 l'Office Municipal de Coopération internationale (OMCI), association loi 1901, a été créé par Commercy pour favoriser ces échanges avec un groupe de personnes bénévoles qui ont tissé de forts liens avec le Sénégal.

En 2001 Ronkh devient une communauté rurale, ensuite une commune en 2014, elle est composée de 40 villages et hameaux, elle se situe au nord du Sénégal à proximité du fleuve, entre Rosso et le parc du Djoudj. Un programme de coopération décentralisée est établi avec l'accès à l'eau potable pour tous les habitants qui ressort comme la demande prioritaire. Les membres d'OMCI qui ont fait pendant plus de 20 ans de nombreux séjours au Sénégal ont construit une relation de confiance qui a permis de persévérer, de suivre les programmes et de renforcer les capacités locales. En 2007, la ville de Rezé s'associe ce partenariat.

Dans cette zone, l'eau de la nappe est salée, il faut utiliser l'eau du fleuve qui doit être rendue potable : cela nécessite des traitements et compétences techniques spécifiques. En complément de leurs propres capacités, l'OMCI et Rezé ont su s'entourer des partenaires ayant les compétences nécessaires pour mener à bien les projets. Grâce à un travail entre les élus du nord et du sud et avec des bureaux d'études et entreprises sénégalaises, son programme a vu le jour et a beaucoup évolué au cours des années. Un plan local d'hydraulique a été financé par le programme, il a permis d'avoir une vision globale des besoins de la commune, d'identifier et planifier les actions prioritaires.

Les projets réalisés impliquent des gestions inter villageoises. Ainsi quatre situations avec des complexités et niveaux d'engagements divers des populations font partie des interventions :

1. Les raccordements de huit villages (2185 personnes) sur des réseaux existants
2. La synergie avec un autre projet de l'État du Sénégal, dont une composante « Gestion des Ressources en Eau » a concerné la mise en œuvre du Plan d'action du lac de Guiers sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eau (DGPRE) le résultat a été l'accès à l'eau pour 6 villages (2445 personnes). La DGPRE a apporté son appui pour cette réalisation. La SONES a intégré ces villages ruraux dans le périmètre urbain dont la gestion de l'exploitation est déléguée à la SENEAU, nouvel opérateur de l'hydraulique urbaine au Sénégal
3. L'amélioration de la qualité de l'eau pour les villages de Ronkh et Diawar (8400 habitants). Par la réalisation d'un diagnostic, des formations en traitement de l'eau et contrôle de la qualité pour les opérateurs. La fourniture d'appareils de contrôle du chlore résiduel et de la turbidité. L'aménagement des captages avec le déplacement des prises d'eau dans le fleuve.
4. La création d'un réseau et du service public de l'eau de Ndiatène, Khor, Kher, Thiagar. 6745 personnes. Cette réalisation et son évolution sur plus de 15 ans est significative de l'accompagnement sur la durée.

Une unité de potabilisation de l'eau du fleuve d'une capacité de traitement de 150 m³/jour, a été réalisée avec un réseau de distribution de 30 km et 700 branchements particuliers. Le procédé de traitement a été mis au point en France par NANCIE et développé par la société Aquarium. Il a été nommé « potabilisation par Rétro Filtration Biologique Lente ». Le pilotage de ce procédé simple et efficace demande néanmoins quelques compétences techniques spécifiques et un suivi régulier des paramètres de traitement. De nombreuses formations renforcées sur plusieurs années par des experts sénégalais et français permettent une gestion et un suivi corrects de l'unité de traitement et du service. De 2005 à 2017, les ventes d'eau ont été multipliées par cinq. Les consommations ont fortement augmenté avec l'installation des branchements individuels. Le prix de l'eau a baissé, étant aujourd'hui à 310 Fcfa le m³. Le service de l'eau est géré en régie par une association (ASIGES) regroupant tous les habitants des quatre villages (association de gestion de l'eau à Ndiatène). L'état du Sénégal a contribué à cette réalisation par l'amenée de l'électricité à la station de traitement et dans tout le village.



Contrôle qualité et station de traitement de Ndiatène

Les principes de ce programme étaient que le service l'eau doit être maîtrisée par les acteurs locaux, élus et opérateurs et que « l'eau paie l'eau », le fonctionnement est financé par les villageois, cela reste la clef de la réussite de ces projets.

Le Bilan global : 18 villages et hameaux desservis en eau potable, 11375 personnes ont un accès à l'eau dans leur foyer ou à moins de 400 mètres. Avec l'amélioration de la qualité se sont 19775 personnes qui ont bénéficié de cette coopération.

Le financement de ces réalisations s'élève à 1,3 millions € sans compter la mobilisation de bénévoles en France, les contributions diverses au Sénégal dont la mobilisation de la population locale qui a participé via les branchements privés au programme.

Les partenaires financiers ont été : Commercy et Rezé, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse, Nantes Métropole, la Région Grand Est (ex Lorraine), le Ministère des affaires étrangères, le département de Meuse et Veolia Eau. Au Sénégal L'OFOR, la DGPRE, la SONES, L'ARD de Saint Louis, la mairie de Ronkh et les bureaux d'études sénégalais. Plusieurs personnes ont permis la réussite de ces projets grâce à leurs engagements au-delà des obligations professionnelles.

Ces années de travail témoignent de la réussite et de l'utilité des programmes de coopération décentralisée qui permettent d'améliorer les conditions de vie des populations

Pour plus d'informations contacter Jean Bombardieri OMCI : bjbienaime@free.fr ou Laurence Gourvil
Rezé : laurence.gourvil@mairie-reze.fr

Coopération décentralisée entre le Grand Nancy et Gorée : lancement d'une étude de faisabilité

La Métropole du Grand Nancy et la commune de Gorée au Sénégal ont signé en 2018 un protocole d'accord, portant notamment sur les domaines de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets.



Appuyés par GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement), en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, les partenaires ont obtenu en 2019 des cofinancements pour un projet qui conjugue appui institutionnel et expertise technique, visant à terme à traiter l'assainissement des eaux usées de l'ensemble de l'île de Gorée. Le partenariat, en plus des financements des collectivités, bénéficie de cofinancement de la part du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères, du Ministère sénégalais des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement du Territoire, et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Relevés topographiques

Les partenaires de l'île de Gorée, haut lieu africain classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1978, se sont lancés depuis janvier 2020 dans la réalisation d'une étude de faisabilité qui vise à proposer à la commune, en plusieurs phases, une stratégie d'assainissement des eaux usées adaptée à son insularité et à sa forte activité touristique. L'étude de faisabilité s'intègre dans un projet plus vaste de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune de Gorée en matière d'eau et d'assainissement, commune qui ambitionne de devenir la première au Sénégal certifiée ISO 14 001.

L'étude mobilise pour une durée de 6 mois un binôme franco-sénégalais d'ingénieurs stagiaires, spécialisé dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement, soutenu par le service technique de la Commune de Gorée, le service Etudes et Travaux Hydrauliques de la Métropole du Grand Nancy, et l'ONAS (Office National de l'Assainissement du Sénégal).

Avec la participation et l'implication de l'ensemble des partenaires locaux, la première phase d'étude a été menée. Ainsi, une équipe constituée d'élus locaux, du binôme, et des représentants des jeunes est partie à la rencontre de la population dans le cadre d'une enquête auprès d'une quarantaine de ménages, désireux d'une amélioration du service d'assainissement. Plusieurs visites de terrain ont été réalisées avec la collaboration des agents techniques de Gorée, lesquels se sont montrés impliqués et sensibles à la problématique. Les cinq quartiers de Gorée ont été visités pour observer le réseau d'eau existant et l'ancien réseau d'assainissement, notamment les quatre exutoires encore en service. Des

relevés topographiques ont également été réalisés. Un premier état des lieux-diagnostic de l'assainissement de la commune a été dressé grâce aux différentes données acquises.

Le second volet de l'étude est en cours, qui consiste à proposer des stratégies d'assainissement pertinentes et développer et dimensionner la stratégie retenue.

Les résultats de l'étude doivent permettre d'élaborer un programme triennal cadrant la mise en place des infrastructures d'assainissement retenues.



Mairie de Gorée

Pour plus d'informations contacter Vianney Toussaint : vianney.toussaint@gescod.org

Le programme de coopération décentralisée entre Creil et Nabadji Civol

Les municipalités de Creil et Nabadji Civol ont engagé un accord de partenariat de coopération décentralisée en 2010, et ont renouvelé leur engagement en 2015. Ce partenariat a permis de renforcer les services d'eau et d'assainissement dans la municipalité de Nabaji Civol qui compte plus de 58 000 habitants et 35 villages. Ces 10 années, mais surtout les 5 dernières années de travail commun, ont été riches, notamment grâce à un important programme d'hydraulique et d'assainissement qui a démarré en 2016 et qui s'est déroulé grâce à l'appui de deux assistants à la maîtrise d'ouvrage : le Gret et le Partenariat.

La phase 1 du projet (2016-2018) d'un montant global de 154 229 euros a permis l'amélioration du service d'eau et assainissement des villages de Mbanane et de Tiguéré Ciré, et l'accès à l'eau du marché de Nabadji Civol. Deux écoles (Mbanane et Woudourou) et le marché de Nabadji Civol ont aussi été équipés en infrastructures d'assainissement avec prise en compte des personnes à mobilité réduite. Un renforcement pour l'amélioration de la gestion de ces infrastructures auprès de la commune a été également réalisé dans le cadre de la première phase du projet. Les partenaires financiers de la première

phase sont les deux communes, l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

La deuxième phase (2018-2019-2020), pour un montant total de 506 264 euros, a aussi impliqué l'Office des forages ruraux (OFOR) en plus des partenaires de la première phase. Cette phase comprenait la construction d'une adduction d'eau multi-villages à Gassel raccordant 5 villages voisins, et l'équipement de 4 écoles en infrastructures d'assainissement. Le forage de Gassel a été inauguré en septembre 2019 à l'occasion d'une mission des élus de Creil au Sénégal.

Dans la même période, il a été constaté un problème d'ensablement du forage de Nabadji Nabadji Civol qui ont conduit au choix de renouvellement de l'ouvrage. Lors d'une rencontre des élus de Creil avec l'OFOR à Paris, ils ont été informés que le renouvellement de cet ouvrage était inscrit dans les prochaines interventions prévues par l'Etat sénégalais (travaux en complément du projet de coopération décentralisée). Il entre dans le cadre de la réforme de l'hydraulique rurale du Sénégal et de la mise à niveau des systèmes d'alimentation en eau potable en prélude de la délégation de service public.

Différentes mesures sociales d'accompagnement ont été prévues pour mettre en place le service d'eau en coordination avec l'OFOR notamment la sensibilisation de la population, les mesures de formation spécifiques au sein des écoles mises en œuvre par le partenariat et l'accompagnement de la mise en place d'un suivi technico financier pour permettre le suivi du service. Une troisième phase de cette coopération fructueuse pourrait être envisagée prochainement.



Inauguration du forage de Gassel

■ Pour plus d'informations contacter Babacar Gueye GRET : gueye.senegal@gret.org ou Julie Legrand Creil : Julie.LEGRAND@mairie-creil.fr

Journée Eau & Assainissement à Paris et Toulouse fin 2019

Dans le cadre de l'animation du réseau Sénégal, chaque année, le pS-Eau organise une rencontre nationale d'informations et d'échanges sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal. La thématique pour les réunions a été : Assainissement en milieu rural et dans les petits centres au Sénégal.

Deux rencontres se sont tenues le 5 novembre 2019 à Paris et le 8 novembre 2019 à Toulouse

Les Comptes rendus sont disponibles dans ces liens :

[Compte rendu de la rencontre à Paris](#)

[Compte rendu de la rencontre à Toulouse](#)

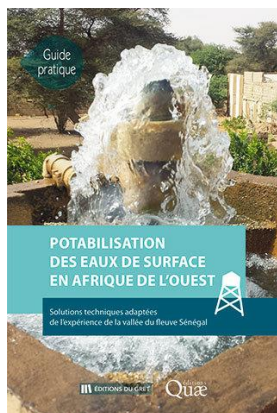
Du mouvement au sein de notre équipe au Sénégal



Après trois années d'animation de notre réseau au Sénégal, Dame Ndiaye qui a rejoint les équipes pS-Eau, cumulativement à sa fonction de Représentant et Coordinateur de l'ADOS a choisi depuis août 2019 de travailler pour le Ministère de l'Eau et l'Assainissement au Sénégal en tant que Chargé des Opérations Eau-Assainissement au sein de la CPCSP (Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi de Programmes ex -PEPAM), qui par ailleurs est partenaire institutionnel du pS-Eau depuis 2005.

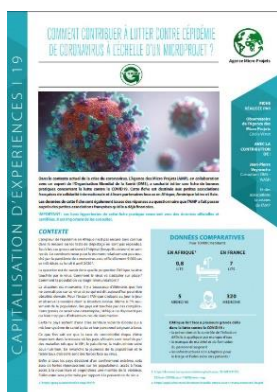
Dame, nous a accompagné dans la mise en œuvre des activités au Sénégal, notamment l'animation d'ateliers thématiques pour alimenter les guides méthodologiques du pS-Eau, l'appui-conseil aux acteurs de coopération, la coordination de projets de recherche-action (PRADALIS), la gestion de la base de données, la capitalisation et vulgarisation des actions innovantes du secteur etc. Engagé, il a été un moteur pour toutes nos activités au Sénégal et ces trois années de collaboration ont été très satisfaisantes. Bravo pour ces belles années d'activités de démarrage du réseau Sénégal, comme premier point focal. Nous lui souhaitons une belle continuation et encore des collaborations avec le pS-Eau !

DOCUMENTS A CONSULTER



[Guide Potabilisation des eaux de surface en Afrique de l'Ouest](#)

Ce guide pratique, consacré aux procédés de potabilisation des eaux de surface des petites villes d'Afrique de l'Ouest, a été conçu sur la base de techniques testées et éprouvées par le GRET et ses partenaires dans la vallée du fleuve Sénégal. Il privilégie des descriptifs simplifiés et vulgarisés des savoir-faire et des techniques, et s'adresse à un public impliqué dans le choix de dispositifs de potabilisation : responsables publics, personnels techniques et praticiens d'organisations qui les appuient. Alliant théorie et pratique, cet ouvrage décrit et analyse les principales technologies.



[Fiche Comment contribuer à lutter contre l'épidémie de coronavirus à l'échelle d'un microprojet ?](#)

Cette fiche de bonnes pratiques concerne la lutte contre le COVID19. Elle est destinée aux petites associations françaises de solidarité internationale et à leurs partenaires locaux en Afrique, Amérique latine et Asie.



[Lettre d'information numéro 4 ASAP Tambacounda](#) « Amélioration de la santé en milieu rural par une approche de l'assainissement amélioré pro-pauvre basée sur le marché local »

Le projet ASAP est mis en œuvre dans la région de Tambacounda. ASAP est l'un des projets pilotes réalisés dans le cadre de l'application du plan d'action de la Stratégie Nationale d'Assainissement Rural (SNAR, horizon 2014-2025). Cette stratégie favorise la collaboration entre l'Etat et les ONG. Elle oriente les acteurs vers le développement du secteur privé local et des mécanismes de financements innovants, plutôt que vers le recours aux subventions.



[Lettre d'information numéro 2 PING-GIRI](#) « Gestion intégrée des risques d'inondation dans la banlieue de Dakar »

Le projet, financé par l'Agence Française pour le Développement, va permettre d'améliorer la résilience des quartiers ciblés au risque d'inondation à travers le développement d'un fond de rénovation urbaine pour l'adaptation de l'habitat aux risques d'inondations dont le fonctionnement sera élargi à de petits aménagements publics et de techniques dites « douces », alternatives au « tout tuyau ».



[Lettre d'information numéro 11 PAEMS](#) « Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire »

Depuis 2019, le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) est entré dans sa troisième et dernière phase d'intervention : la phase de retrait.

Le réseau Sénégal du pS-Eau est soutenu par :

